

OPERATION « 49 BOULEVARD BIRON » à Saint-Ouen-sur-Seine (93400)

Mise à jour octobre 2019



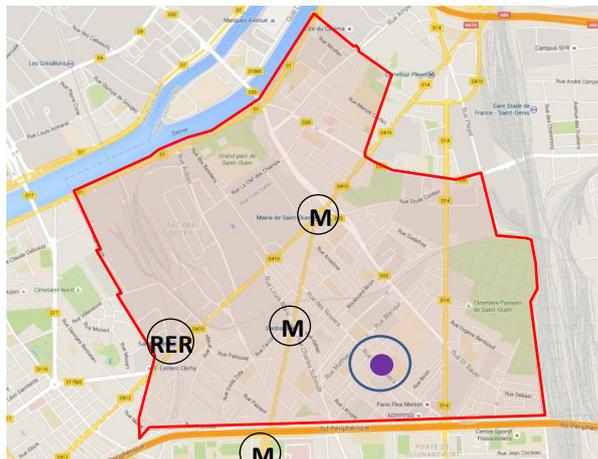
Nature opération : Périmètre de Restauration Immobilière (PRI)

Durée du contrat : 10 ans

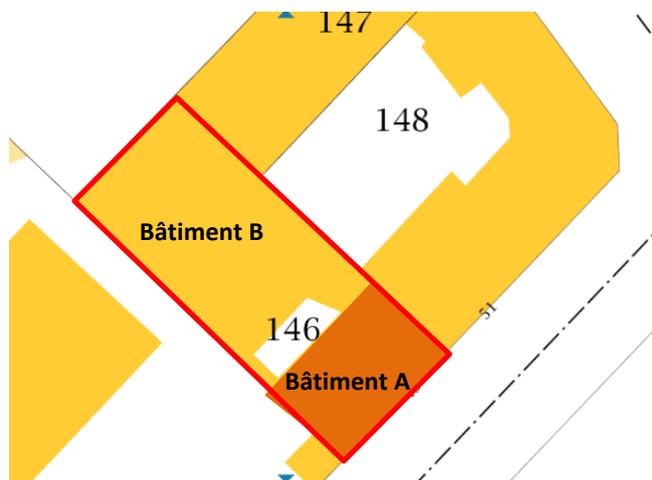
Fin du contrat : Décembre 2017

1. SITUATION DE L'OPERATION

Situé dans le centre de Saint-Ouen-sur-Seine, l'immeuble 49 boulevard Biron est une ancienne copropriété composée d'un bâtiment principal R+6 totalisant 44 logements et d'un bâtiment secondaire de bas niveau à usage d'activité.



Localisation de l'opération



Délimitation du Périmètre de Restauration Immobilière

2. CARACTERISTIQUES

Cette construction datant de 1932, est le témoignage de l'architecture de l'époque. Il s'inscrit en cela, dans le tissu faubourien que l'on retrouve sur l'ensemble du territoire audonien, avec ses briques rouges, son traitement de la façade sobre et homogène avec des éléments de type bow-window et balustrade en béton.

Objectif du projet :

- Proposer une nouvelle offre de logements de qualité
- Valoriser le patrimoine faubourien de Saint-Ouen-sur-Seine
- Participer à la redynamisation du secteur

3. PROGRAMME DE TRAVAUX

- Mener les études nécessaires à la réalisation de l'opération de revalorisation du périmètre de restauration immobilière,
- Acquérir les lots de copropriété,
- Gérer et sécuriser les biens acquis,
- Participer au relogement,
- Reclasse en immobilisation les biens acquis en vue de la réalisation d'une opération de réhabilitation lourde et de revente par lot.



4. CALENDRIER DE L'OPERATION

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Signature du traité de concession	Mars 2008											
Etudes techniques												
Maîtrise foncière												
Relogement												
Immobilisation du bien												
Clôture d'opération												

5. PRIX DE REVIENT

Au total, l'opération a nécessité un investissement de plus de **1.9 millions d'euros** dont près de **1.5 millions d'euros** consacrés à la **maîtrise du foncier** (acquisitions amiables, expropriations).